

UNE NOUVELLE ANNONCE

Le ministre Sam Hamad a annoncé en grande pompe une nouvelle mouture d'un programme pour l'emploi «Le Pacte pour l'emploi» .

Il y a un élément intéressant dans ce programme qui consiste à favoriser la formation et la mise à jour des compétences de travailleurs. Pour les autres annonces, nous sommes sceptiques.

Lors d'une rencontre avec le ministre Hamad, nous l'avons informé de nos préoccupations. Notre organisme réclame *une politique en emploi* favorisant des emplois décent, durable et de qualité. Nous avons manifesté notre désaccord avec les politiques actives d'intégration en emploi qui abaissent les statistiques, mais dont l'efficacité a été maintes fois contesté au fil des ans.

Depuis près de 30 ans, les mesures d'employabilité changent de nom. Malgré des intentions louables, elles n'atteignent pas leur objectif. Bien que les personnes travaillent, le statut de salarié leur est refusé. Cela les prive des droits reconnus dans les lois du travail et favorisent le «cheap labor». De plus, cela n'a pas d'incidence sur l'emploi à long terme. A la fin de la mesure, les personnes se retrouvent à la case départ avec le sentiment d'avoir été berné dans leur illusion de réintégrer le marché de l'emploi.

Concernant la prime bonifiée pour un retour au travail , le gouvernement reconnaît qu'il est impossible de sortir de la pauvreté au salaire minimum et que les revenus doivent être augmentés. Cependant, une prime ne peut se substituer à un revenu d'emploi. Elle ne se comptabilise pas pour des prestations d'assurance-emploi, au régime québécois de congé parental et à la régie des rentes.

La formation sera axée sur les secteurs en pénurie pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre. On favorise un retour aux études de courte durée (on parle ici de redonner les lettres de noblesse à la formation professionnelle, mais on ne vise pas l'obtention du DEC). Le droit à la formation devient la réponse automatique aux besoins des entreprises.

Le gouvernement et les entreprises seront mis à contribution pour un budget total de 1 milliard de dollars sur 3 ans. Réalisme ou dépassement des coûts...

Il y a eu des précédents dont il faut se rappeler. En 1996, le gouvernement avait aboli le barème de disponibilité pour 50 000 personnes prestataires de l'aide sociale en attente d'une formation ou d'une mesure d'employabilité faute de place à leur offrir...

En 1999, le gouvernement avait été victime de son succès avec la création de la nouvelle entité Emploi-Québec. Après 4 mois d'opération, il avait aboli l'accès à la formation faute d'argent. Des milliers de personnes avaient été victimes de ce cafouillage administratif. Il nous en reste un goût amer...

Manon Brunelle
Illusion-Emploi